

CARTOGRAPHIE DE L'EMPLOI EN FRANCE POIDS DE L'HISTOIRE ET DES SPECIFICITES ECONOMIQUES DES DIFFERENTES REGIONS

Note réalisée à partir des données INSEE sur l'emploi et sur la démographie (série 2009)

L'INSEE, dans une étude publiée au mois de février 2010, a, à partir des résultats du dernier recensement de la population, établi une cartographie de l'emploi en France.

Cette étude comporte peu de surprises dans le sens où elle confirme des idées bien ancrées. Elle sous-estime les évolutions en cours et les conséquences à venir du vieillissement de la population. La France est, aujourd'hui, tout à la fois un pays urbain, plus de 75 % de la population vit en ville, et tertiarisé, également trois actifs sur quatre travaillent dans le secteur tertiaire ou dans des fonctions logistiques au sein de grands groupes industrielles.

La décomposition de la France par l'INSEE

Pour l'INSEE, cinq principaux groupes de régions peuvent être distingués.

La France tertiaire du grand Sud Est (Midi Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Paca, Rhône-Alpes). Dans cette zone, l'emploi est plutôt qualifié et féminisé. Le travail à temps partiel y est fortement représenté.

La France industrielle du Nord et de l'Est (Nord Pas de Calais, Lorraine, Alsace) qui est assez jeune, diplômée

La France agricole de l'Ouest et du Sud Ouest (Basse Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Aquitaine, Limousin et Auvergne) avec un emploi moins jeune et moins qualifié.

L'Ile de France est tertiarisée et féminisée avec une proportion élevée de diplômés et de jeunes. Cette région absorbe les régions avoisinantes (Centre, Haute Normandie, Champagne Ardennes, Picardie...).

La Corse se caractérise par une forte tertiarisation, un emploi moins féminin et un nombre moins élevé de diplômés. L'INSEE considère que la Corse est dans une situation intermédiaire entre le continent et les DOM sur les points de la situation en matière d'emplois.

La France métropolitaine compte 25,6 millions d'actifs dont 46,6 % sont des femmes. Le taux varie de 43 en Corse, le plus faible à 48,4 % (le plus élevé) en Ile de France. Ces taux peuvent être soumis à discussion du fait que dans les TPE, dans les commerces, l'emploi du conjoint n'est pas obligatoirement comptabilisé.

Les jeunes représentent entre 19 et 23 % des actifs selon les régions.

L'emploi tertiaire

Les régions à forte dominante tertiaire sont : l'Île de France, Paca et la Corse. L'emploi tertiaire représente en Corse 80 % de l'emploi total pour une moyenne de 75 % en France.

L'Île de France en concentrant les sièges sociaux rassemble une large part de l'emploi dit qualifié. 50 % des emplois en Île de France sont des emplois de cadre ou des emplois qualifiés contre 40 % en moyenne et un tiers en Corse.

Les emplois tertiaires en Paca et en Corse sont de deux natures : fonction publique et services liés au tourisme.

En Auvergne, en Bourgogne, en Basse Normandie, l'emploi tertiaire est inférieur à 70 %. Et l'emploi des cadres est de 33 %.

Les diplômés se concentrent dans les régions d'Île de France, de Paca, de Rhône-Alpes et du Languedoc Roussillon.

Les régions à faible niveau de formation avec un coefficient rural plus élevé sont : la Bourgogne, la Champagne Ardenne, la Basse Normandie, les Poitou-Charentes. La Bourgogne comme la Basse Normandie est confrontée à un rapide processus de désindustrialisation. La proximité de Lyon et de Paris a transformé la Bourgogne en zone de passage et non plus en zone de création.

L'Emploi salarié

L'emploi salarié est l'apanage des régions industrielles ou des régions à forte activité tertiaire capitaliste (Île de France, Nord-Pas de Calais, Lorraine, Alsace, Haute Normandie) Dans ces régions, l'emploi salarié représente 90 % du total contre moins de 85 % en Corse, en Auvergne, dans le Limousin, en Midi Pyrénées ou dans le Languedoc Roussillon.

Emploi à temps partiel

La Corse et l'Île de France sont les régions qui recourent le moins au temps partiel, 15 % de l'emploi contre 18 % en moyenne. La Corse a bénéficié d'un taux de croissance supérieur à la moyenne durant les années 2000 ; par ailleurs la structure d'emplois (fonction publique et TPE) explique ce moindre recours.

Il en est de même pour les CDD qui représentent moins de 14 % de l'emploi en Île de France, Alsace et Corse contre près de 20 % dans les Pays de la Loire.

Point particulier sur la Corse

La Corse se distingue des autres régions par le faible poids du salariat et par le faible recours au temps partiel ou aux CDD. En revanche, le nombre d'emplois d'encadrement et qualifiés y est plus faible que la moyenne européenne. A la

différence de PACA et du Languedoc Roussillon, la proportion de jeunes diplômés y est plus faible.

Le poids de la fonction publique et de l'industrie du BTP structure fortement l'économie de la Corse tout comme l'activité touristique durant la période estivale.

Sur ces dernières années, le poids du BTP s'est accru avec le développement du tourisme et le PEI. La composition de l'emploi ne s'est que marginalement modifiée malgré l'augmentation rapide de la population du fait du poids de la population âgée et de la forte dominante de la fonction publique.

La structure économique évolue avec l'apparition de nombreuses TPE spécialisées soit dans l'agroalimentaire ou le BTP. La structuration de l'emploi dans les prochaines années est liée à la capacité des entreprises corses de maintenir et d'attirer les diplômés et de leur offrir des emplois en phase avec leurs qualifications.